

Gestion globale de portefeuille

Quand les conseillers parlent d'une seule voix

Conseiller en planning financier, une nouvelle spécialité qui exige des connaissances dans des domaines aussi divers que l'économie, les finances, la comptabilité, la banque, les assurances, l'immobilier, le droit, la fiscalité...

Le monde des finances personnelles se diversifie, s'internationalise, se développe sans cesse. En un mot comme en cent, il se complique. Difficile aujourd'hui pour un courtier en assurances ou un agent bancaire de répondre de manière isolée aux besoins de ses clients, dès que ces derniers ont acquis un certain niveau de fortune et d'exigence. Cette évolution a donné naissance à une nouvelle spécialité, venue des pays anglo-saxons : le *planning financier*. «Ce n'est pas à proprement parler un métier. C'est plutôt une manière de penser et d'agir, une vision plus large de la gestion de portefeuille qui permet de conseiller le client sur l'ensemble de ses avoirs, tout au long de sa vie, qu'il s'agisse de questions fiscales, immobilières ou de succession», explique Jo Stremersch, directeur du bureau de *financial planners* Stremersch, Van Broekhoven & Partners. «Le client veut être informé de manière professionnelle. Il aime que son avocat, son réviseur, son banquier ou son assureur soient sur la même longueur d'ondes, qu'ils lui fassent une proposition ensemble. Cela le rassure», ajoute Jo Stremersch.

En arriver à ce langage commun exige un minimum de formation commune. Le *planning financier* fait appel à de nombreuses disciplines : économie, finances, comptabilité, banque, assurances, immobilier, droit, fiscalité... Impossible donc, pour un spécialiste de l'une ou l'autre branche, de maîtriser l'ensemble du jour au lendemain. C'est le constat que fait, dans les années 80, le professeur Emiel Van Broekhoven. Celui-ci dispense dès 1983 un cours d'introduction et divers séminaires sur le *planning financier* à l'Université d'Anvers. Il développe également un logiciel permettant une analyse poussée de l'ensemble du portefeuille d'un client. La BBL l'acquiert à la fin des années 80, la Générale de Banque et la KB au début des années 90. A cette époque, banquiers et assureurs souhaitent également mettre sur pied une formation en *planning financier* à destination de leur personnel. L'ABB (Association belge des banques) et l'UPEA (Union professionnelle des entreprises d'assurances) font appel au tandem Van Broekhoven-Stremersch pour organiser ces formations, en français et en néerlandais. D'autres entreprises préfé-

rent accueillir les formateurs en leur sein : chez Winterthur par exemple, les cours de *planning financier* font office d'incitant pour les meilleurs courtiers.

Deux modules de formation

Depuis 2001, la formation en *planning financier* est passée à la vitesse supérieure : l'Université d'Anvers (Universiteit Antwerpen Management School — UAMS) propose en effet deux modules de cours, pour obtenir le titre de *master* ou d'*advisor en personal financial planning*. Le *master*, qui s'inscrit dans le cadre de la réforme des universités (décret de Bologne) s'adresse plus spécifiquement aux personnes déjà expérimentées dans un domaine, spécialistes du *private banking* (gestion de fonds supérieurs à € un million), inspecteurs d'assurances, experts-comptables, juristes ou avocats. La moyenne d'âge des «étudiants» est de 40 ans et le prix de la formation de quelque € 5.000 par an. Etalé sur deux ans (à raison d'une après-midi et d'une soirée par semaine), le programme aborde les volets financiers, fiscaux, assurances de groupe, plans de pension, immobilier, placements, héritage, droits de succession, etc. Le *master* donne droit à un diplôme académique, reconnu également par l'association européenne EFPA. La formation d'*advisor* (étalée sur un an, pour quelque € 4.000 par an), s'adresse plutôt aux conseillers qui gèrent pour leurs clients des fonds de € 250.000 à € 1 million, spécialistes du *personal banking*, courtiers, agents de banques, comptables.

Jusqu'à présent, l'Université d'Anvers est la seule à proposer le *Master of personal financial planning*, qui n'existe donc qu'en néerlandais — la formation d'*advisor* est toujours dispensée dans les deux langues par l'ABB, Assuralia (ex-UPEA) et certaines compagnies en interne. «Le concept de *planning financier* est très développé aux Pays-Bas. Or, il faut des *native speakers* pour donner ces cours très spécifiques. Si la France adhère aux normes EFPA, nous pourrions essayer de lancer quelque chose avec une université à Bruxelles ou en Wallonie», indique Jo Stremersch qui est également responsable du programme à l'UAMS.

M.M. ■